

Zeitschrift: Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse
Herausgeber: Office fédéral de topographie swisstopo
Band: - (2014)
Heft: 16

Artikel: Cadastre 2014 a atteint son but!
Autor: Steudler, Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-871539>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cadastre 2014 a atteint son but!

C'est en 1998, lors du congrès de la FIG à Brighton, au Royaume-Uni, que «Cadastre 2014» a été présenté pour la toute première fois. Cette publication visait à identifier les tendances qui se dessinaient alors dans le domaine cadastral et à tracer des perspectives pour les 20 prochaines années. Les six affirmations au cœur du rapport n'ont cessé d'être au centre des débats depuis lors. A présent que nous sommes en 2014, Cadastre 2014 a une nouvelle fois été choisi comme l'un des thèmes principaux de plusieurs conférences, en raison du fait, notamment, que les visions d'avenir qui y sont esquissées restent toutes d'actualité.

Publié en 1998, «Cadastre 2014» constituait le rapport final produit par un groupe de travail de la commission 7 de la FIG. La tâche confiée à ce groupe de travail était double: cerner les tendances émergeant dans le domaine cadastral et imaginer ce à quoi le cadastre pourrait ressembler 20 ans plus tard. Six affirmations centrales ont ainsi été formulées dans le document. Elles ont fait l'objet d'une attention soutenue au cours des années suivantes, partout dans le monde.

Le rapport a été traduit dans plus de 25 langues et n'a pratiquement pas cessé, depuis sa publication, de faire l'objet de débats lors de conférences et d'analyses au sein de revues scientifiques. Un net regain d'intérêt a même pu être constaté au cours des dernières années, ce qui laisse à penser que la portée de nombreuses affirmations énoncées dans «Cadastre 2014» n'est pleinement comprise qu'aujourd'hui.

«Cadastre 2014» est à l'origine de nombreuses évolutions, tant au plan national qu'international. En Suisse, le développement et l'introduction du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) se fondent sur l'affirmation 1 de «Cadastre 2014». Aux Pays-Bas, le développement du modèle du domaine de l'administration foncière (Land Administration Domain Model) a bénéficié de soutiens au niveau international, sur la base essentiellement de l'affirmation 3 portant sur la modélisation des données. Dans d'autres pays, le rôle du secteur privé dans le domaine cadastral s'est vu renforcé (affirmation 5) et l'idée que le cadastre revêtait une utilité économique s'est répandue plus largement dans les consciences grâce à l'affirmation 6 de «Cadastre 2014».

Les six affirmations centrales du rapport

- 1 En 2014 le cadastre présentera la situation légale complète du territoire!
- 2 La séparation entre plan (carte) et registre (foncier) va disparaître!
- 3 Le report sur plan (cadastral) a fait son temps! Vive la modélisation des données!
- 4 L'ère du «cadastre papier – crayon» touche à sa fin!
- 5 En 2014, les secteurs public et privé collaboreront étroitement dans le domaine cadastral!
- 6 En 2014, l'idée que le cadastre revêt une utilité économique aura fait son chemin dans la conscience collective!



**Congrès de la FIG du 16 au 21 juin 2014
à Kuala Lumpur**

La Fédération internationale des géomètres (FIG) a une nouvelle fois consacré deux sessions spéciales à «Cadastre 2014» lors du congrès qui s'est tenu à Kuala Lumpur. Ces deux sessions ont été organisées dans une double optique: fournir d'une part une vue d'ensemble de Cadastre 2014 et des évolutions qui y sont liées et revenir d'autre part sur les développements intervenus depuis 1998 et sur les perspectives qui s'esquiscent au-delà de l'année 2014.

Les contributions présentées à cette occasion ont été rassemblées dans un document intitulé «CADASTRE 2014 and Beyond»¹, paru en anglais (publication FIG n° 61). Si la plupart des contributions sont dues à des collègues étrangers, quatre d'entre elles sont toutefois l'œuvre de professionnels suisses, de sorte qu'une présence suisse réellement notable a pu être observée au niveau international pour la toute première fois.

Les réactions et les retours concernant ce rapport et les deux sessions spéciales ont été unanimement positifs, ce que l'on peut assurément considérer comme un signe encourageant pour la Mensuration Officielle Suisse.

¹ <http://www.fig.net/pub/figpub/pub61/figpub61.htm>

Morceaux choisis

1. The CADASTRE 2014 Journey (Ian Williamson, Australie)
2. CADASTRE 2014: a Beacon in Turbulent Times (Paul van der Molen, Pays-Bas)
3. Review and Impact of the Six Statements of CADASTRE 2014 (Jürg Kaufmann, Suisse)
4. Developments out of CADASTRE 2014 Internationally and in Switzerland in Particular (Daniel Steudler, Suisse)
5. Case Studies from Newly Renovated Land Administration Systems in the Emerging Economies (Gavin Adlington, Royaume-Uni, Banque mondiale)
6. CADASTRE 2014 – a Case Study from South Korea (Bong-Bae Jang et June-Hwan Koh, Corée du Sud)
7. LADM and its Role in Establishing Cadastral Systems (Christiaan Lemmen et Peter van Oosterom, Pays-Bas)
8. Implementation of LADM with INTERLIS (Michael Germann, Suisse)
9. An Integration Platform for a Spatially Enabled Society (Jürg Hans Lüthy, Suisse)
10. CADASTRE 2014 in Relation to Spatial Data Infrastructure (SDI) (Abbas Rajabifard, Australie)
11. CADASTRE 2014: What Lies Beyond? (Rohan Bennett, Pays-Bas)
12. From Cadastre to Land Governance: a CADASTRE 2014 Outlook (Stig Enemark, Danemark)

**Conférence du PCC du 23 au 25 juin 2014 à Athènes**

La présidence du comité permanent sur le cadastre dans l'Union européenne (PCC) est assurée par roulement par les Etats membres (pour une période de six mois, coïncidant avec celle durant laquelle l'Etat considéré préside l'UE). Une conférence a ainsi été organisée en juin à Athènes, puisque la Grèce a assuré la présidence du PCC durant le premier semestre 2014. Cinq thèmes principaux y ont été abordés:

- les développements dans les systèmes cadastraux européens
- le rôle des cadastres polyvalents, des systèmes d'information géographique et des infrastructures nationales de géodonnées dans le cadre de l'exploitation des ressources marines et de la croissance bleue
- de Cadastre 2014 à Cadastre 2034
- la collaboration entre les institutions européennes; les projets en cours dans le domaine cadastral
- l'avenir du cadastre dans l'UE

Bénéficiant d'un statut d'observateur, la Suisse a été représentée à cette manifestation par les deux auteurs de «Cadastre 2014». Maurice Barbieri, en sa qualité de président désigné du CLGE (cf. à ce sujet l'article à la page 26), et Christian Kaul, géomètre cantonal du canton de Zurich, y ont également assisté, si bien que la délégation suisse en terre grecque a été bien fournie.

Un extrait du carnet de voyage de Christian Kaul est reproduit ici (en version traduite):

«Le thème intitulé «De Cadastre 2014 à Cadastre 2034» visait à comparer l'état actuel de différents systèmes cadastraux aux préconisations de Cadastre 2014. Une telle comparaison a été réalisée dans le cadre de contributions présentées par des collègues suédois, slovaques, grecs, néerlandais, belges et par des membres du groupe de travail sur l'administration foncière (WPLA) de la Commission économique pour l'Europe des Nations-Unies. Il est clairement apparu que si les affirmations au cœur de Cadastre 2014 n'ont pas été mises en application partout de manière prioritaire, elles n'en ont pas moins exercé une influence indéniable sur un large éventail d'évolutions et continueront à peser sur elles. A titre d'exemple, on citera ici la présentation d'un projet de l'université de Thessalonique, dans le cadre duquel les principes de Cadastre 2014 ont

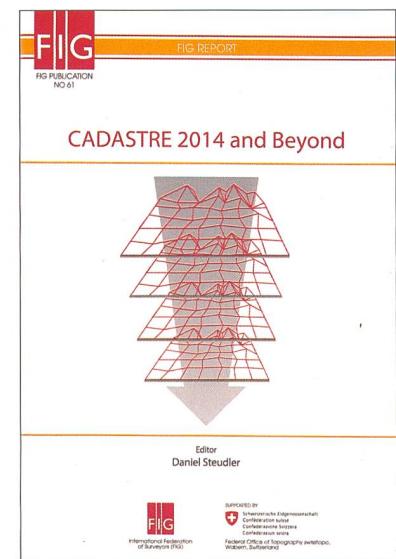


Figure 1:
Remise du certificat officiel de reconnaissance (EU-PCC Certificate of Recognition) par Elias Liakopoulos (au milieu) aux deux auteurs de Cadastre 2014, Jürg Kaufmann (à gauche) et Daniel Steudler (à droite)



été mis en application logiquement, tant au stade de l'organisation que de la mise en œuvre du cadastre marin grec. Daniel Steudler a ensuite informé l'auditoire de l'état d'avancement du cadastre RDPPF en Suisse. Quant à Jürg Kaufmann, il a évoqué d'autres étapes possibles de son développement. Des collègues grecs ont alors présenté les résultats du dépouillement systématique d'une enquête qui portait sur l'état du cadastre dans les différents pays européens et ont montré que partout ou presque, on cherchait à concrétiser les idées formulées dans Cadastre 2014. L'influence majeure que ce rapport a exercé et continue à exercer sur les professionnels du cadastre a été soulignée par la remise d'un certificat de reconnaissance (EU-PCC Certificate of Recognition) à Jürg Kaufmann et au Dr Daniel Steudler par Elias Liakopoulos, directeur général de l'administration grecque en charge du cadastre et de la cartographie.

Une touche prospective a enfin été donnée à la conférence puisqu'il a été question du futur du cadastre au sein de l'Union européenne. Durant l'exposé intitulé «Inspired Cadastre», soit le cadastre inspiré, un repré-

sentant de la commission de l'UE s'est attaché à mettre en lumière les liens qu'entretenaient les informations cadastrales et INSPIRE, de même que l'importance qu'ils revêtaient. Le projet de l'UE visant à interconnecter les informations des registres a été dévoilé et la question de savoir si l'Europe était d'ores et déjà prête pour une perspective cadastrale commune a été posée. La Grèce a tenté d'y répondre et a voulu esquisser une vision commune pour le cadastre et l'enregistrement des biens fonciers. Il s'est avéré, à cette occasion, que Cadastre 2014 constituait toujours, pour l'heure, le seul document prospectif existant.

En résumé, si le cadastre suisse est à la pointe, tant au niveau stratégique que conceptuel, il le doit en grande partie aux travaux de Cadastre 2014 qui ont ouvert bien des perspectives.»



GéoCongrès2014 des 9 et 10 octobre 2014 à Québec

Le GéoCongrès 2014¹ qui s'est tenu à Québec a été coorganisé par l'association canadienne des sciences géomatiques, la commission 7 de la FIG, l'ordre des arpenteurs-géomètres du Québec et l'Université Laval de Québec. Cette manifestation d'une très haute tenue a été riche de présentations extrêmement intéressantes, portant sur des sujets tels que les villes intelligentes et la société géospatialisée, la gestion du territoire, les changements climatiques et les catastrophes naturelles ou l'amélioration de la qualité de vie. Elle a réuni plus de 600 participants, dont de nombreux francophones (venus surtout du Québec et de France), mais bien des congressistes venaient également d'Amérique du Sud, d'Europe, d'Asie et d'Afrique.

Là aussi, une place éminente a été réservée à « Cadastre 2014 », aux côtés d'autres thèmes tout aussi actuels. Trois représentants suisses ont participé à cet événement et l'auteur a pu, une fois encore, présenter « Cadastre 2014 » à une assemblée de professionnels de haut rang. Les affirmations initiales du rapport ont été rappelées, puis les développements intervenus depuis sa publication ont été abordés, avant que les mises en œuvre réalisées dans différents pays soient évoquées. Parmi celles-ci, on compte aussi les travaux en cours en Suisse pour saisir les RDPPF de même que les sujets traités dans la première publication de Dimension Cadastre. Ce congrès a donc constitué une nouvelle occasion de mesurer, non sans fierté, l'effet produit jusqu'en Amérique du Nord par « Cadastre 2014 » et avec lui par le cadastre suisse dans son ensemble, perçu, Outre-Atlantique, comme l'un des systèmes les plus avancés au monde.

Bilan et remerciements

Coauteur de « Cadastre 2014 », le voyage entamé il y a 20 ans au lancement du groupe de travail éponyme de la commission 7 de la FIG placé sous la direction de notre collègue Jürg Kaufmann s'est révélé particulièrement riche d'enseignements pour moi. Au cours des premières années qui ont suivi sa publication, nous avons été surpris de voir que le rapport initialement rédigé en anglais était traduit dans d'autres langues (plus de 25 au total) et que le thème abordé faisait l'objet de débats, au niveau international, au sein de cercles allant en s'élargissant au fil des ans. « Cadastre 2014 » a exercé une influence à ne pas sous-estimer sur le développement des systèmes cadastraux et pas uniquement en Suisse. L'année 2014 nous a fourni de

FIG

Fédération internationale des géomètres: plus de 120 pays en sont membres

Commission 7 de la FIG

Elle se consacre au thème du cadastre et de la gestion du territoire

PCC

Comité permanent sur le cadastre: tous les Etats de l'UE en sont membres, la Suisse y a un statut d'observateur

Un hommage au travail accompli

Depuis plus de 20 ans, Daniel Steudler représente la Mensuration Officielle Suisse au sein d'instances internationales. Avec le rapport intitulé « Cadastre 2014 », publié en 1998 et récapitulant les résultats obtenus par un groupe de travail de la commission 7 de la FIG, il a, avec Jürg Kaufmann, réellement tracé de nouvelles perspectives. Le système cadastral suisse s'est résolument engagé dans la direction ainsi indiquée: la mise en place du cadastre RDPPF donne une traduction concrète de l'affirmation 1 du rapport, l'évolution vers une mensuration toujours plus numérique se fonde sur ses affirmations 3 et 4, tandis que l'affirmation 5 – selon laquelle les secteurs public et privé coopéreront étroitement – revêt une importance plus grande que jamais au plan organisationnel.

Je remercie chaleureusement Daniel pour la constance de son engagement tout au long de ces années. Il a permis à la Suisse de bénéficier d'une image extrêmement positive sur la scène internationale dans le domaine de la gestion foncière, confirmant ainsi la valeur d'exemple de notre pays et la justesse de sa démarche.

Marc Nicodet

Responsable de la Direction fédérale des mensurations cadastrales

nouvelles preuves de cette influence et a donné lieu à une sorte de bouquet final: l'invitation à trois manifestations internationales majeures qui se sont tenues sur trois continents différents a clairement souligné la grande attention que ce thème suscite toujours. Il s'est du reste avéré que les éléments conceptuels de « Cadastre 2014 » continuaient à receler un potentiel élevé dans de nombreux pays. En ce sens, « Cadastre 2014 » est loin d'être arrivé en fin de parcours. C'est aussi la raison pour laquelle j'aimerais profiter de cette tribune pour adresser mes remerciements les plus vifs à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre au développement de « Cadastre 2014 », dès son origine ou ultérieurement. Je souhaiterais aussi remercier chaleureusement Jürg Kaufmann, tant pour son engagement sans faille que pour l'enthousiasme dont il a su faire preuve pour ce thème au long des deux dernières décennies. Sans lui, nous ne pourrions certainement pas parler du cadastre comme nous le faisons aujourd'hui.

Daniel Steudler

Direction fédérale des mensurations cadastrales
swisstopo, Wabern
daniel.steudler@swisstopo.ch

¹ www.geocongres2014.ca